

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NEUFCHATEAU

Réunion du 28 mars 2012

L'an deux mille douze, le conseil de communauté légalement convoqué le 19 mars 2012 s'est réuni le 28 mars 2012 à 18h30, sous la présidence de Monsieur LECLERC, Président.

ORDRE DU JOUR :

Approbation du compte rendu de la dernière réunion

1. 7.1 comptes administratifs et compte de gestion 2011
2. 7.1.1.2 affectation des résultats de 2011
3. 7.1 vote des taux d'imposition 2012
4. 7.2.2 budget primitif 2012 et restes à réaliser
5. 7.5.1 Nièmont : construction d'un garage et d'une installation de stockage des déchets inertes
6. 7.5.1 Aires de camping cars : demande de subvention DETR et LEADER
7. Divers

Présents : M. LECLERC : Président

MM. CABLEY-HANCE-FAUVET-ADAM-EMERAUX-VOIRIOT : Vice Présidents
Mme & MM. DENNY - PETELOT - VOILQUIN - GEOFFROY - DEANTONI -
HANANIA - LEDRAPPIER - TISSIER - DUMONT - SIMONET CAMBON -
CLAUDOT - BERARD - GRIMM - THOUVENOT - THOUILLOT - GARDEUX -
PREVOT - MOUGIN - HILAIRE (suppléant)

Absents excusés : Mme & MM. ANDRIOT - CAPDEVILLE - TIRLICIEN JASIAKIEWIETZ-
GENIN

Mme SIMONET CAMBON absente à partir du point 3

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 26

Votants : 26 et 25 à partir du point 3

1) 7.1 COMPTE ADMINISTRATIF 2011 (VOIR DOCUMENT BUDGETAIRE) ET COMPTE DE GESTION 2011

Concernant l'approbation du Compte de gestion par Mr Mohamed BEN ARBIA, Trésorier

Le Conseil de Communauté, réuni sous la présidence de Mme Claudine CLAUDOT,
Après s'être fait présenter les Budgets Primitifs et supplémentaires de l'exercice considéré et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Trésorier accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2011,

Après s'être assuré que le trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2010, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant

- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011 y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- statuant sur l'exécution du Budget de l'exercice 2011 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes
- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

déclare que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2011, par le Trésorier, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

2) 7.1.1.2 AFFECTATION DES RESULTATS 2011

Le Conseil de Communauté, sous la présidence de Simon LECLERC, Président

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2011
Considérant,
Statuant sur l'affectation du Résultat de Fonctionnement 2011
Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

BUDGET PRINCIPAL :

FONCTIONNEMENT :	1 425 401.40€ (Excédent)	
INVESTISSEMENT :	Résultat CA 2010 :	- 170 675.06€
	Résultat exercice 2011 :	+ 414 389.98€
	Solde RAR 2011 :	- 219 513.00€
	Montant à prendre en	
	Compte pour l'affectation	
	Du Résultat :	24 201.92€ (Excédent)

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Le Conseil de Communauté après en avoir délibéré,
Décide par 26 voix pour,

- D'AFFECTER le résultat comme suit :

Excédent de fonctionnement global cumulé au 31/12/2011 : + 1 425 401.40€

Affectation obligatoire : à la couverture d'autofinancement (c/1068):	0,00€
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/1068) :	+ 500 000,00€
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) :	+ 925 401.40€

Total affecté au c/1068 : **+ 500 000,00€**

RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2011 A REPENDRE (LIGNE 001.):+ 243 714.92€

BUDGET ANNEXES AMENAGEMENT DES ZONES

FONCTIONNEMENT :	- 209 850.60€ (déficit) en report à nouveau (Ligne 002)
INVESTISSEMENT :	- 776 400.14€ (déficit) en report à nouveau (Ligne 001)

BUDGET NIEMONT

FONCTIONNEMENT :	35 599.11€ (Excédent)	
INVESTISSEMENT :	Résultat CA 2010 :	103 631.11 €
	Résultat exercice 2011 :	- 83 318.70 €
	Solde RAR 2011 :	0€
	Montant à prendre en	
	Compte pour l'affectation	
	Du Résultat :	20 312.41 (Excédent)

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Le Conseil de Communauté après en avoir délibéré,
Décide par 26 voix pour,

- D'AFFECTER le résultat comme suit :

Excédent de fonctionnement global cumulé au 31/12/2011 : 35 599.11€

Affectation obligatoire : à la couverture d'autofinancement (c/1068):	0,00€
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/1068) :	29 415.41€
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) :	6 183.70 €
Total affecté au c/1068 :	29 415.41€

RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2011 A REPENDRE (LIGNE 001.) : + 20 312.41 €

BUDGET COLLECTE OM

FONCTIONNEMENT : 378.96 (Excédent) en report à nouveau (Ligne 002.)
INVESTISSEMENT : 0

BUDGET CAMPING

FONCTIONNEMENT :	13 811.28€ (Excédent)
INVESTISSEMENT : Résultat CA 2010 :	1 210.08 €
Résultat exercice 2011 :	-14 801.80 €
Solde RAR 2011 :	0€
Montant à prendre en Compte pour l'affectation	
Du Résultat :	-13 591.72 (Déficit)

Le Conseil de Communauté après en avoir délibéré,
Décide par 26 voix pour,

- D'AFFECTER le résultat comme suit :

Excédent de fonctionnement global cumulé au 31/12/2011 : 13 811.28€

Affectation obligatoire : à la couverture d'autofinancement (c/1068):	13 591.72 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/1068) :	219.56 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	0 €
Total affecté au c/1068 :	13 811.28 €

RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2011 A REPENDRE (LIGNE 001) : - 13 591.72€

Dit que les crédits ont été inscrits au Budget Primitif 2012

3) 7.1 BUDGET PRIMITIF 2012(voir document budgétaire)
REPORT DES RESTES A REALISER 2011

Le Conseil de Communauté après en avoir délibéré,
Décide par 25 voix pour,

- DE REPORTER les restes à réaliser (pour le Budget Principal) en N+1 suivant le détail figurant au Compte Administratif 2011, soit :
 - en dépenses d'investissement : 378 716€
 - en recettes d'investissement : 159 203€

Le budget primitif est adopté ainsi qu'il suit :

Budget Principal (à l'unanimité) :

Dépenses de fonctionnement : 3 601 880.31

Recettes de fonctionnement : 3 659 181.34

Résultat reporté : 925 401.40

Recettes de fonctionnement cumulées : 4 584 582.74

Dépenses d'investissement : 1 368 771.52

RAR 2011 : 378 716

Dépenses investissement cumulées : 1 747 487.52

Recettes d'investissement : 1 381 293.02

RAR 2011 : 159 203

Résultat reporté : 243 714.92

Recettes investissement cumulées : 1 784 210.94

Budget Aménagement de Zones (à l'unanimité)

Dépenses fonctionnement : 151 839.04

Résultat reporté : 209 850.60

Dépenses de fonctionnement cumulées : 361 689.64

Recettes fonctionnement : 361 689.64

Résultat reporté : 0

Recettes Fonctionnement cumulées : 361 689.64

Dépenses d'investissement : 1 088 746.11

Résultat reporté : 776 400.14

Dépenses investissement cumulées : 1 865 146.25

Recettes d'investissement : 1 865 146.25

Résultat reporté : 0

Recettes d'investissement cumulées : 1 865 146.25

Budget NIEMONT (à l'unanimité)

Dépenses fonctionnement : 506 802.70

Recettes fonctionnement : 500 619.00

Résultat reporté : 6 183.70

Recettes Fonctionnement cumulées : 506 802.70

Dépenses d'investissement : 520 036.24

Recettes d'investissement : 520 036.24

Résultat reporté : 20 312.41

Recettes d'investissement cumulées : 540 348.65

Budget CAMPING (à l'unanimité)

Dépenses fonctionnement : 22 065.44

Recettes fonctionnement : 22 065.44

Dépenses d'investissement : 2 235

Résultat reporté : 13 591.72

Dépenses d'investissement cumulées : 15 826.72

Recettes d'investissement cumulées : 15 826.72

Budget Collecte OM (à l'unanimité)

Dépenses fonctionnement : 81 060.28

Recettes fonctionnement : 80 681.32

Résultat reporté : 378.96

Recettes Fonctionnement cumulées : 81 060.28

4) 7.2.2 VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2012

Le Conseil de Communauté après en avoir délibéré,
Décide par 25 voix pour,

- D'ADOPTER les taux d'imposition suivants pour 2012 :
 - Taxe d'habitation : 8.69%
 - Taxe sur le foncier bâti : 1.68%
 - Taxe sur le foncier non bâti : 2.21%
 - Cotisation Foncière des Entreprises : 3.40%
 - Fiscalité Professionnelle de Zone : 18.26%
 - Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères : 8.8%

Charge l'administration fiscale de la mise ne recouvrement
Dit que le produit est inscrit au BP 2012

**5. 7.5.1 NIEMONT : CONSTRUCTION D'UN GARAGE ET AMENAGEMENT
D'UNE INSTALLATION DE STOCKAGE DES DECHETS INERTES (ISDI)**

La CCPN loue actuellement un garage pour les camions de collecte des ordures ménagères. Les commissions Déchets Ménagers et Niémont proposent d'engager une réflexion sur la construction d'un garage au Niémont. En effet, le regroupement des activités déchets au sein d'un « pôle déchets » permettrait d'optimiser le fonctionnement des activités (collecte des OM, transport des bennes...) en s'appuyant sur la polyvalence des agents.

Le conseil de communauté du 29 novembre dernier a autorisé le Président à demander les autorisations de défrichement et de création d'une ISDI.

Les membres des commissions proposent parallèlement d'organiser une consultation pour une mission de maîtrise d'œuvre, et d'intégrer dans le cahier des charges les éléments suivants :

- travaux de construction du garage combinés à ceux de l'ISDI (Installation de Stockage des Déchets Inertes)
- montant estimatif de la construction : 390 000 €HT
- pour 8 véhicules et aire de stockage des bacs poubelles
- réflexion sur bardage bois, photovoltaïque
- bâtiment évolutif (pour intégrer possibilité d'extension)
- fosse pour l'entretien des véhicules

Le Conseil de Communauté après en avoir délibéré,
Décide par 25 voix pour,

- D'AUTORISER le Président à lancer le marché de maitrise d'œuvre pour la construction
- DE SOLLICITER les financeurs pour cette opération, à savoir l'Etat (DETR), le Conseil Général et les fonds européens.

**6. 7.5.1 AIRES DE CAMPING CAR: DEMANDES DE SUBVENTION DETR ET
LEADER**

La CCPN a décidé de créer des aires de services pour les camping-cars à Liffol le Grand, Greux et Rollainville afin de développer le tourisme sur le territoire.

Pour compléter le plan de financement et compenser la non attribution des crédits régionaux,

Le Conseil de Communauté après en avoir délibéré,
Décide par 25 voix pour,

- DE SOLLICITER l'Etat au titre de la DETR (Dotation D'Équipement des Territoires Ruraux) ainsi que le programme LEADER (sur la partie signalétique uniquement).